



TSXV: LOT OTCpk: TOGOF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TomaGold remplit ses engagements initiaux d'option de deux ans avec Mines indépendantes Chibougamau et modifie son entente d'option avec Entreprises minières Globex

Montréal (Québec), le 13 janvier 2026 – CORPORATION TOMAGOLD (TSXV: LOT; OTCpk: TOGOF) (« **TomaGold** » ou la « **Société** ») annonce qu'elle a rempli tous ses engagements d'acquisition pour les deux premières années de son entente d'option avec Mines indépendantes Chibougamau inc. (TSXV: CBG) (« **CIM** ») visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans les propriétés Mine Berrigan, Berrigan Sud, Lac Antoinette, Lac Élaine et Gwillim.

« Nous sommes heureux d'avoir atteint ce jalon dans l'acquisition de ces propriétés situées dans le camp minier hautement prospectif de Chibougamau, et nous attendons avec intérêt les prochains résultats de forage du projet Mine Berrigan », a déclaré David Grondin, président et chef de la direction de TomaGold.

Pour faire suite aux communiqués de presse du 22 septembre et du 20 novembre 2025 annonçant la clôture de l'entente d'option avec CIM, la Société est heureuse d'annoncer qu'elle a reçu l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX (« **TSXV** »).

La Société annonce également qu'elle a conclu une modification (l'**« entente modifiée »**) avec Entreprises minières Globex inc. (TSX: GMX) (« **Globex** ») à l'entente d'option datée du 11 août 2023, modifiée en dernier lieu le 19 septembre 2025, en vertu de laquelle la Société a le droit d'acquérir jusqu'à cent pour cent (100 %) des droits sur le groupe de claims Gwillim. Selon les termes de l'entente modifiée, l'exigence relative aux dépenses d'exploration initialement prévue pour la deuxième date anniversaire a été reportée à la troisième date anniversaire.

Consultez les toutes dernières nouvelles sur le **nouveau canal WhatsApp de TomaGold** à :
<https://www.whatsapp.com/channel/0029Vb79qG6LdQeiiErl1e27>

Par ailleurs, la Société souhaite corriger le nombre d'options d'achat d'actions octroyées divulgué dans son communiqué du 31 décembre 2025, lequel s'élève à 11,15 millions, plutôt qu'à 9,75 millions.

À propos de TomaGold

TomaGold Corp. (TSXV: LOT, OTCpk: TOGOF) est une société minière junior canadienne qui se concentre sur l'acquisition, l'exploration et le développement de projets de métaux précieux et de métaux de base à fort potentiel, principalement axés sur l'or et le cuivre au Québec et en Ontario. Les principaux actifs de la Société sont situés dans le camp minier de Chibougamau, dans le nord du Québec, où elle détient le projet d'or-cuivre-argent Obalski et des options sur 12 autres propriétés, dont les projets Mine Berrigan, Radar, David et Dufault. TomaGold détient également une participation de 24,5 % dans une coentreprise sur la propriété aurifère Baird, près du camp minier de Red Lake, en Ontario. De plus, la Société possède des projets de lithium et d'éléments de terres rares (ETR) dans la région de la Baie James, stratégiquement situés à proximité d'importantes découvertes récentes.

Contact :

David Grondin
Président et chef de la direction
(514) 583-3490
www.tomagoldcorp.com

Suivez TomaGold :

WhatsApp : <https://www.whatsapp.com/channel/0029Vb79qG6LdQeiIe27>
LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/tomagold-corporation>
Facebook : <https://www.facebook.com/TomaGoldCorporation>
Instagram : <https://www.instagram.com/tomagoldcorp>
X : <https://x.com/tomagoldcorp>

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations qui peuvent être considérées comme des « déclarations prospectives ». Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse, autres que les déclarations de faits historiques, qui traitent d'événements ou de développements que la Société prévoit se produire, sont des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont des déclarations qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiées par les mots « s'attendre à », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention », « estimer », « projeter », « potentiel » et des expressions similaires, ou que des événements ou des conditions « se produiront », « seraient », « peuvent », « pourraient » ou « devraient » se produire. Bien que la Société estime que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations ne sont pas des garanties de performance future et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux contenus dans les déclarations prospectives. Parmi les facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prospectives figurent les résultats potentiels des activités d'exploration et de forage, les cours du marché, la disponibilité continue de capitaux et de financements, ainsi que les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires. Les investisseurs sont avertis que ces déclarations ne constituent pas des garanties de performance future et que les résultats ou développements réels peuvent différer sensiblement de ceux prévus dans les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont fondées sur les convictions, les estimations et les opinions de la direction de la Société à la date à laquelle elles ont été faites. Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour ces déclarations prospectives dans l'éventualité où les convictions, les estimations, les opinions ou d'autres facteurs de la direction viendraient à changer.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.